

**OBJET DU MARCHE :****FOURNITURE DE VETEMENTS DE TRAVAIL  
CHAUSSURES DE SECURITE ET E.P.I.****MODE DE PASSATION : PROCEDURE ADAPTEE****CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES****(C.C.P.)****MARCHE DE FOURNITURES ET SERVICES  
ACCORD CADRE À BONS DE COMMANDE****MODE DE PASSATION : PROCEDURE ADAPTEE**

suivant articles L2123-1, R2123-1, R 2162-2, R 2162-4, R 2162-13 et R 2162-14 du Code de la Commande publique  
constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/2018

**Maître d'Ouvrage****MAIRIE DE MAROMME**

Place Jean Jaurès - 76150 MAROMME  
Tél : 02.32.82.22.00 - Fax : 02.32.82.22.28

## S O M M A I R E

ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHE	3
ARTICLE 2 – FORME ET DUREE DU MARCHE	3
ARTICLE 3 – PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE	3
ARTICLE 4 – MODALITES D'EXECUTION DES MARCHES	3
ARTICLE 5 – LIVRAISON	4
ARTICLE 6 – PENALITES DE RETARD	5
ARTICLE 7 – RESILIATION	5
ARTICLE 8 – DIFFERENDS ET LITIGES	5
ARTICLE 9 – PRIX DES MARCHES	5
ARTICLE 10 – MODALITES DE REGLEMENT	6
ARTICLE 11 – DEFINITION ET DESCRIPTION DES LOTS	7
Généralités , Identification, Echantillons	7
Lot n° 1 – Vêtements haute visibilité	8
Lot n° 2 – Vêtements de travail	10
Lot n° 3 – Vêtements de cuisine – entretien et crèches	12
Lot n° 4 – Chaussures de sécurité	14
Lot n° 5 – Bottes et chaussures alimentaires	15
Lot n° 6 - E.P.I.	16
ARTICLE 12 – JUGEMENT DES OFFRES	19
ARTICLE 13 – MODALITES D'OBTENTION ET DE REMISE DU D.C.E.	21
ARTICLE 14 – PRESENTATION DES OFFRES	22
Renseignement complémentaires	23

## ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet de fournir les vêtements de travail, de cuisine, les chaussures de sécurité et les équipements de protection individuelle (E.P.I.) pour les besoins du personnel de la Ville de Maromme pour les années 2022, 2023 et 2024.

## ARTICLE 2 – FORME ET DUREE DU MARCHE

Il s'agit d'un marché de fournitures et service passé sous la forme d'une procédure adaptée suivant les articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018.

Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire à bons de commande avec mini et maxi et à lots séparés suivants articles L 2113-10, L2125-1 et R 2113-1 du Code de la Commande publique.

Les prestations sont scindées en 6 lots distincts énoncés dans le tableau ci-dessous avec min et maxi suivant article R 2162-4 du Code de la Commande publique :

LOTS	Minimum annuel H.T.	Maximum annuel H.T.
Lot n°1 : Vêtements haute visibilité	2 500,00 €	4 500,00 €
Lot n°2 : Vêtements de travail	1 600,00 €	2 800,00 €
Lot n°3 : Vêtements de cuisine, entretien, crèches	5 500,00 €	10 000,00 €
Lot n° 4 : Chaussures de sécurité	1 500,00 €	2 500,00 €
Lot n° 5 : Bottes et chaussures alimentaires	2 000,00 €	6 000,00 €
Lot n° 6 : E.P.I.	1 500,00 €	2 500,00 €

### **L'opérateur économique peut répondre à un ou plusieurs lots.**

Chaque lot sera attribué à une entreprise unique ou à un groupement solidaire d'entreprises. Le marché est un marché à bons de commande passé pour une durée de 3 ans à compter de la date de notification.

**Variantes** : Les variantes ne sont pas autorisées

**Négociation** : La collectivité se réserve le droit de négocier

**Sous-traitance** : La collectivité n'autorise pas la sous-traitance

## ARTICLE 3 – PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

### **Pièces particulières :**

- L'Acte d'Engagement (AE) et son bordereau des prix pour chacun des lots.
- Le présent Cahier des Clauses Particulières (CCP), commun à tous les lots.

### **Pièces générales :**

- Le Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018
- Cahier des Clauses Administratives Générales 2021 applicables aux marchés publics de fournitures courantes et services (C.C.A.G. – F.C.S.) issu de l'arrêté du 30/03/2021.

## ARTICLE 4 - MODALITES D'EXECUTION DES MARCHES

### **Principe :**

Le marché doit être notifié avant tout commencement d'exécution. La notification du marché consiste en une remise au titulaire contre récépissé de la photocopie de l'acte d'engagement. La date de notification est la date du récépissé. Le marché prend effet à cette date.

Le marché s'exécute par l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins exprimés par la Ville de MAROMME. L'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du marché.

Les bons de commandes sont adressés au Titulaire par envoi Internet, par voie postale ou remis en main propre contre délivrance d'un récépissé.

Les bons de commande sont émis par le service des finances de la Ville de Maromme. La personne habilitée à signer les bons de commande est le Maire de la Ville de Maromme ou son adjoint, ayant reçu délégation.

Les bons de commande comporteront les mentions suivantes :

- Le numéro du marché ou le numéro du bon de commande,
- Le nom et l'adresse du Titulaire,
- Le contenu détaillé des fournitures commandées ou la référence correspondante au bordereau des prix,
- La détermination des quantités et le détail des prix HT, le taux et le montant de la TVA et le prix TTC,
- Le(s) destinataire(s),
- L'indication, le cas échéant, de la mention « commande urgente ».

### **Modifications de détail au dossier de consultation**

La Ville de Maromme se réserve le droit d'apporter au plus tard 5 (cinq) jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans élever aucune réclamation à ce sujet.

### **Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est de cent cinquante (150) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **ARTICLE 5 – LIVRAISON**

### **Délais :**

Sauf stipulation différente dans les bons de commande, les délais de livraison sont ceux indiqués ci-après. Ils courent à partir du jour de la réception du bon de commande par le Titulaire (sur présentation d'un justificatif de réception).

LOT 1 Vêtements haute visibilité	5 semaines
LOT 2 : Vêtements de travail	5 semaines
LOT 3 : Vêtements de cuisine, entretien, crèches	5 semaines
LOT 4 : Chaussures de sécurité	5 semaines
LOT 5 : Bottes et chaussures alimentaires	5 semaines
LOT 6 : EPI	2 semaines

Le fournisseur pourra proposer à l'acte d'engagement, un délai de livraison inférieur au délai contractuel **ce qui constituera un critère de jugement des offres.**

⇒ **Pour les commandes urgentes et de réassort : le délai est ramené à 8 jours.** Le bon de commande sera revêtu de la mention "*Commande Urgente*".

**Conditionnement :**

Dans la mesure du possible les commandes se feront en commande groupée. Mais le titulaire devra être en mesure de fournir chacun des articles détaillés et référencés dans ce marché à l'unité. Dans ce cas, le prix unitaire sera identique à celui indiqué dans l'acte d'engagement.

La livraison sera aussi comprise dans d'offre de prix. Les conditions de livraisons seront identiques à celles annoncées à l'acte d'engagement.

La Ville de Maromme n'acceptera aucun supplément de prix ou toute autre condition, si elle commande des vêtements en individuel.

**Lieu de livraison :**

Toutes les livraisons s'effectueront sur le site du Centre Technique Municipal de la Ville de Maromme, 4 rue Jacquard, Zone industrielle de la Maine à Maromme.

Les fournitures seront réceptionnées et contrôlées par le Magasin du Centre Technique Municipal.

**Modalités et conditions :**

Ne seront admises que les livraisons complètes (sans reliquat) correspondant aux articles figurant sur le bon de commande.

Toutes les livraisons s'effectueront franco de port, sans exception, quelle que soit la quantité commandée.

Les risques afférents au transport et à la livraison des vêtements, chaussures ou E.P.I. incombent au titulaire du marché sans aucun supplément de prix.

**Réception – Admission- Vérifications :**

A la réception, toute fourniture non conforme, présentée endommagée ou incomplète et ne respectant pas les doléances prévues au présent C.C.P. sera refusée et son remplacement sera mis à la charge complète du fournisseur, tout frais compris.

**ARTICLE 6 – PENALITES DE RETARD**

Les fournitures dont la livraison n'aurait pu avoir lieu dans les délais seront considérées comme n'ayant pas été livrées et des pénalités de retard seront appliquées.

En cas de retard dans la livraison des fournitures par rapport aux délais contractuels ou de retard dans la restitution d'une fourniture défectueuse ou de remplacement, des pénalités de retard seront également appliquées au titulaire suivant l'article 14 du CCAG/FCS 2021.

**ARTICLE 7 - RESILIATION**

Au cas où le Titulaire ne s'acquitterait pas de tout ou partie de ses engagements, le marché sera résilié aux torts de celui-ci par la Ville de Maromme conformément au chapitre 7 du CCAG/FCS 2021.

**ARTICLE 8 – DIFFERENDS ET LITIGES**

Les parties s'entendent pour tenter de régler tout litige à l'amiable. En cas de désaccord persistant, le Tribunal Administratif de Rouen est seul compétent pour connaître des litiges qui surviendraient lors de l'exécution du présent marché.

**ARTICLE 9 – PRIX DU MARCHÉ****Contenu des prix :**

Les prix des articles référencés au marché sont des prix unitaires. Les prix sont appliqués aux quantités réellement livrées. Ils sont réputés comprendre toutes les charges frappant les matériels, leur emballage et leur transport jusqu'au lieu de livraison.

---

Détermination des prix :

Ces prix sont fixés à l'acte d'engagement.

En cas de discordances constatées dans une offre, les indications portées dans le Bordereau de Prix Unitaire figurant à l'acte d'engagement prévaudront sur toutes autres indications de l'offre.

Les erreurs de multiplication, d'addition ou de report qui seraient constatées sur le bordereau des prix figurant à l'acte d'engagement seront rectifiées par les services de la Ville de Maromme. Pour le jugement des offres, c'est le montant ainsi rectifié qui sera pris en considération.

**Les prix sont réputés fermes, définitifs, non révisables et non actualisables.**

**Le prix unitaire reste par ailleurs identique quelles que soient la taille, la couleur ou la coupe de chacun des articles figurant dans le bordereau des prix, décrits dans le présent C.C.P. pendant toute la durée du marché.**

## ARTICLE 10 – MODALITES DE REGLEMENT

### Facturation :

La ville de Maromme souhaite recevoir les factures sous format dématérialisé sur le portail CHORUS, avec un accès via le numéro de SIRET de la ville de Maromme, sur le site :

<https://chorus-pro.gouv.fr/cpp/utilisateur?execution=e2s1>

Numéro de SIRET : 217 604 107 00011

Il n'est pas demandé au titulaire de renseigner numéro d'engagement et/ou code service sur le portail CHORUS.

### **ORDONNATEUR :**

Les mandats de paiement seront ordonnés par Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité.

### **COMPTABLE :**

Les mandats de paiement seront assignés par le Receveur Percepteur de la Ville de MAROMME. En cas de nantissement, tout acte de cession de créance doit être adressé au comptable désigné ci-dessus.

### Délai de paiement :

Chaque facture émise fait l'objet d'un paiement à titre de paiement définitif.

Les sommes dues seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

## **ARTICLE 11 – DEFINITION ET DESCRIPTION DES LOTS**

### **GENERALITES**

**LES QUANTITES DEFINIES DANS LE BORDEREAU DES PRIX SONT ESTIMEES ET SONT DONNEES UNIQUEMENT A TITRE INDICATIF ET NE PEUVENT EN AUCUN CAS ENGAGER LA COLLECTIVITE.**

### **FICHES TECHNIQUES, NUANCIER**

Pour tous les lots, les fiches techniques des articles sont à produire par l'Opérateur Economique. Un nuancier des tissus et couleur sera également joint à l'offre.

Il est à noter que chacun des produits présentés devra intégrer le respect de toutes les normes en vigueur (définies dans le descriptif ci-après) au jour de la remise de l'offre.

### **IDENTIFICATION DES VETEMENTS**

Des logos thermocollés seront mis **sur les vêtements cités ci-après** : parka, blousons, vestes, sweat-shirts, polos, tee-shirts, tuniques.

#### **➤ Thermocollage**

Plusieurs bons à tirer seront à fournir pour les logos thermocollés qui sont compris dans le prix des vêtements. Ils ne pourront pas faire l'objet d'une majoration du prix.

Afin de réaliser les maquettes, vous pouvez télécharger les logos en couleur sur le site de Ville de Maromme.

Les lots n°1,2 et 3 comporteront des logos thermocollés définis comme suit :

- ❖ **Lots n° 1 et 2** : couleur à déterminer en fonction du vêtement
  - 5 cm en largeur et 2,5 cm en hauteur seront collés côté cœur
  - 25 cm de large sur 13 cm de haut seront collés au dos
- ❖ **Lot n° 3** : couleur à déterminer en fonction du vêtement
  - 5 cm en largeur et 2,5 cm en hauteur seront collés côté cœur

### **ECHANTILLONS**

Après analyse des candidatures, la Collectivité se réserve le droit de solliciter l'Opérateur économique afin d'obtenir des échantillons des produits du lot pour lequel il aura remis une offre. Ces échantillons seront, alors, adressés au Centre Technique Municipal de la Ville de Maromme, **dans un délai de sept jours calendaires à compter de la réception de la demande d'échantillons.**

En cas de non transmission des échantillons demandés, le candidat sera éliminé au profit du candidat classé quatrième à l'issue de la première phase d'analyse.

Ces échantillons seront restitués à l'Opérateur économique sauf ceux de l'attributaire du lot qui seront conservés pendant toute la durée du marché et ce sans supplément de prix.

**LOT N° 1 : VÊTEMENTS HAUTE VISIBILITÉ**

- RAPPEL : Identification par thermocollage des vêtements du lot n° 1 : se reporter à l'article 11 page 7 du présent C.C.P.***

**PARKA 4 EN 1 HAUTE VISIBILITÉ classe II :**

**Possibilité de l'utiliser avec ou sans manches, en vêtement de pluie ou en gilet.**

- Enduction microporeuse PU – coutures étanches
- Peut se porter par tous les climats
- Bandes rétro réfléchissantes – microbille grise, haute teneur au lavage
- Coloris Rouge fluo/ Gris
- Doublure gilet détachable avec manches amovibles dans la même matière que la parka, couvre reins, protection optimiser contre le froid
- Capuche enroulée dans le col avec cordon de serrage
- 2 poches basses, 1 poche poitrine à glissière, 1 poche stylo, 1 poche téléphone
- Parka : Fermeture centrale par glissière non métallique sous patte, poignets élastiques avec rétrécissement par bande velcro
- Lavages garantis sans décoloration du rouge ou du gris
- Aucune partie métallique
- Norme de haute visibilité EN 20471 (indice 3 : 2)
- Norme de protection contre les intempéries EN 343 (indice 3 : 3)
- Norme de protection contre le froid EN 14058
- Taille S à XXXL

**PANTALON HAUTE VISIBILITÉ classe II :**

- 45% polyester – 55 % coton - 300 g/m<sup>2</sup> minimum
- Bandes rétro réfléchissantes - microbille, haute teneur au lavage
- Coloris Rouge fluo/ Gris –Matériau fluo : poly/coton 280 g/m<sup>2</sup> minimum
- 2 poches côtés, 1 poche revolver, 1 poche mètre
- 2 poches genouillère, avec mousse à insérer. Renfort genoux. Aucune partie métallique.
- Ceinture élastiquée et braguette indéchirable
- Lavages garantis sans décoloration du rouge ou du gris
- Aucune partie métallique
- Norme de haute visibilité EN 20471 (classe 2)
- Norme de protection des genoux EN 14404
- Taille 36,38,40,42,44,46,48,50,52,54,56

**VESTE HAUTE VISIBILITE classe II :**

- 45 % polyester – 55 % coton - 300 g/m<sup>2</sup> minimum
- Couleur Rouge fluo/gris Matériau fluo : poly/coton 280 g/m<sup>2</sup> mini.
- Bandes rétro réfléchissantes- microbille, haute teneur au lavage
- Fermeture centrale par glissière et pressions
- Lavages garantis sans décoloration du rouge ou du gris
- Norme de haute visibilité EN 20471 (classe 2)
- Taille M à XXXL

<b>Pour tous les pantalons du lot n° 1 : Entre-jambes 80cm et 90 cm</b>
---

---

**LOT N°2 : VETEMENTS DE TRAVAIL**

- RAPPEL : Identification par thermocollage des vêtements du lot n° 2 : se reporter à l'article 11 page 7 du présent C.C.P.***

**PARKA :**

- 100 % polyester
- Imperméable
- Doublure matelassée
- Coloris gris, noir ou gris bleu ; 2 bandes gris acier sur les manches
- Lavage à une température de 40°
- 2 poches tempêtent à glissière, une poche poitrine à velcro,
- Une poche intérieure
- Fermeture centrale à glissière non métallique et cordon de serrage en bas
- Poignet fermé par bande velcro et poignet tricot intérieur
- Capuche amovible avec visière, doublure matelassée avec cordon de serrage
- Taille M à XXXL

**BLOUSON :**

- 65% coton 35% polyester, 280 g/m<sup>2</sup> minimum
- Coloris gris principalement et/ou possibilité en blanc
- Vêtement garanti 50 lavages minimum
- Manches raglan fermées par un poignet boutonné ou pressions
- Fermeture centrale à glissière non métallique
- 2 poches poitrine, poche intérieure plaquée,
- 2 poches basses plaquées, poche stylo.
- Taille M à XXXL

**TEE- SHIRT :**

- Bicolore gris/ noir
- 100% coton, 185g/m<sup>2</sup>
- Manches courtes
- Taille S à XXXL

**PANTALONS :**

- 65% coton 35% polyester, 280 g/m<sup>2</sup> minimum
- Coloris gris principalement et/ou possibilité en blanc
- Vêtement garanti 50 lavages minimum
- Taille élastique sur les côtés
- Ceinture à passants et bouton
- Braguette à fermeture cachée
- 2 poches italiennes profondes, 1 poche arrière à bouton,
- 1 poche mètre, 1 poche à rabat fermée par pression sur chaque jambe
- 2 poches genouillère avec mousse à insérer
- Norme protection des genoux EN 14404
- Taille 36,38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56

**BLOUSON 2 EN 1**

- Composition : extérieur 100 % polyester pongé enduction PVC imperméable, coutures étanchées. Intérieur 100 % polyester taffetas matelassé.
- Coloris gris, noir ou gris, bleu
- Imperméable, d'éperlan
- Doublure matelassée
- Multi poches
- Capuche simple avec cordons élastiques et bloque cordons
- Fermeture simple à glissière jusqu'en haut du col et rabat avec bande agrippant
- Manches amovibles doublées matelassées terminées par élastiques de serrage réglables par bande agrippant
- Serrage du bas élastique
- Taille S à XXXL

<b>Pour tous les pantalons du lot n° 2 : Entre-jambes 80 cm et 90 cm</b>
--

**LOT N°3 : VÊTEMENTS DE CUISINE – ENTRETIEN et CRECHES**

- RAPPEL : Identification par thermocollage des vêtements du lot n° 3:  
Se reporter à l'article 11 page 7 du présent C.C.P.***

***Les coloris et notamment le noir doivent être résistants au lavage  
Couleur stabilisée de type grand teint***

**VESTE DE CUISINE HOMME**

- Tissu sergé 65 % polyester 35 % Coton 215g/m<sup>2</sup>
- Coloris noir
- Col officié
- Fermeture asymétrique par boutons –pression en acier inoxydable dissimulés dont 2 visibles
- Œillets d'aération
- Manches longues avec découpes bas de manches
- Poche stylo manche
- Garanti lavage industriel ISO 15797
- Taille XS à XXXL (38 au 58)

**PANTALON DE CUISINE HOMME**

- Tissu sergé 65 % polyester 35 % Coton
- Coloris noir
- Pantalon avec deux coutures sur élastique et cordon de serrage
- 2 poches latérales
- Garanti lavage industriel ISO 15797
- Taille M à XXXL

**TABLIER DE CUISINE**

- Tissu 65 % polyester 35 % Coton
- Tablier Noir avec liseré blanc
- Sans bavette
- Garanti lavage industriel ISO 15797
- Largeur 100 cm longueur 90 cm

**TEE SHIRT**

- Tissu 100 % coton
- 190g / m<sup>2</sup> - coton Jersey, lavage à 60°, Garanti 50 lavages minimum.
- Coloris noir
- Col rond et/ou col "V", Manches courtes
- Taille S à XXXL

**GILET DE FROID :**

- Tissus extérieur 65% Polyester 35% coton matelassé
- Doublure polyamide remplissage ouate 100% polyester
- Col officié arrondi matelassé
- Sans manche

- 
- Fermeture à glissière
  - Avec poches
  - Taille S à XXXL
  - Couleur blanc

**VESTE POLAIRE :**

- 100% Polyester 400g/m2
- Traitement anti boulochage
- Poches zippées
- Poignés élastiqués
- Cordon de serrage
- Coloris blanc ou noir

**VESTE DE CUISINE FEMME :**

- Tissu sergé 65 % polyester 35 % Coton 215g/m2
- Coloris noir
- Fermeture asymétrique par boutons –pression en acier inoxydable dissimulés dont 2 visibles
- Design féminin avec coutures de séparation structurantes
- Manches longues avec revers bas de manche.
- Poche stylo manche
- Col officié
- Garanti lavage industriel ISO 15797
- Taille XS à XXXL

**PANTALON DE CUISINE FEMME :**

- Tissu sergé 65 % polyester 35 % Coton
- Coloris noir
- Pantalon avec deux coutures sur élastique et cordon de serrage
- 2 poches latérales
- Garanti lavage industriel ISO 15797
- Taille M à XXXL

**PANTALON DE CUISINE mixte :**

- Pantalon mixte ceinture élastique coté + bouton clou
- Braguette fermée par boutons pressions
- 2 Poches italiennes
- Poches plaqués dos
- Passants devant et dos
- Coloris noir
- Garanti lavage industriel ISO 15797
- Taille M à XXXL

**ECOLEES :****TUNIQUE FEMME Modèle 1**

- Coloris blanc avec liseré et boutons gris.
- Tissus polyester et coton , longueur dos 80cm.
- Manches courtes ou transformables
- Garantie lavage industriel ISO 15797
- Taille S à XXXL

**TUNIQUE FEMME Modèle 2**

- Coloris (à définir (fuchsia, bleu, vert, noir ...) avec liseré et boutons de couleur.
- Tissus polyester et coton, longueur dos 80 cm.
- Manches courtes
- Longueur de dos : 80 cm
- Garantie lavage industriel ISO 15797
- Taille S à XXXL

**PANTALON FEMME**

- Tissu Sergé polyester et coton
- Coloris blanc et/ou couleur au choix
- Ceinture pantalon élastiqués
- Garantie lavage industriel ISO 15797
- Taille S à XXXL

**Pour tous les pantalons du lot n° 3 : Entre-jambes 80 cm à 85 cm**

**LOT N° 4: CHAUSSURES DE SECURITE****CHAUSSURES BATIMENT :**

- 2 modèles : chaussures hautes et chaussures basses
- Norme EN ISO 20345 : 2011 S3 SRC CI ESD
- Confortables, respirantes et anti-transpirantes
- Tige en cuir nubuck naturel hydrofuge, collerette en lycra et contrefort antichoc
- Semelle en PU/PU
- Semelle PU expansée souple et insinergy
- Embout de protection air TOE aluminium
- Tunnel doublure d'air respirant

**CHAUSSURES ESPACES VERTS :**

- Chaussures hautes
- Normes EN ISO 20345 S3 SRC
- Chaussures hautes : cuir pleine fleur pull-up hydrofuge
- Semelle PU/ caoutchouc nitrile vibrant antistatique
- Embout de protection et insert anti perforation en composite haute ténacité < 0 > pénétration
- Fermeture lacet
- Membrane respirante

**CHAUSSURES VOIRIES :**

- 2 modèles : chaussures hautes et chaussures basses
- Norme ISO 20345 : 2011 S3 CI SRC
- Cuir pleine fleur pull-up hydrofuge, épaisseur 2mm
- Languette avec soufflet
- Embout HDFC (high durabilité fiber composit)
- Non conducteur de froid ou de chaud
- Doublure textile tridimensionnel
- Semelle PU/PU

**BOTTES :**

- Norme EN ISO20345 : 2011 S5 SRC
- Botte de sécurité avec tige PVC de 33cm, doublure intérieure coton jersey
- Semelle PVC /Nitrile
- Résistance aux huiles et graisses minérales, animales et végétales ainsi qu'aux produits désinfectants et chimiques.

<b>Pour tous les articles du lot n° 4 : Pointures 38 à 48</b>
---

**LOT N° 5 : BOTTES ET CHAUSSURES ALIMENTAIRES****SABOTS :**

- Normes ISO 20345 2011 SB E A FOSRC
- Hydrofuge, respirant, et anti transpirante
- Semelle confort souple PU/PU
- Tige hydrofuge
- Couleur blanc, noir

**SABOTS "CROCS" ou similaire modèle 1 :**

- Normes EN ISO 20347
- Semelles très antidérapantes avec absorbeur de choc au talon
- PVC souple ultraléger avec bride arrière ajustable
- Confortable
- Couleur blanc ou/et couleur au choix

**SABOTS "CROCS" ou similaire modèle 2 :**

- Normes EN ISO 20345
- Semelles très antidérapantes avec absorbeur de choc au talon
- PVC souple ultraléger avec bride arrière ajustable
- Confortable, coquille composite
- Couleur blanc ou /et couleur au choix

**CHAUSSURES MOCASSINS DE SECURITE :**

- Norme EN ISO 20345
- Tige microfibre hydrofuge S2
- Embout composite

- Haute respirabilité, antimycosique
- Semelle PU confort anti abrasion, résistance à l'huile
- Antidérapante et anti fatigue
- Coloris blanc, noir

**BOTTES AGROALIMENTAIRES :**

- Normes EN ISO 20345 S4 CI SRC
- Semelles antidérapantes
- Légère, flexible, souple
- Absorption des chocs
- Antibactérien
- Résistance aux huiles, aux graisses et aux produits chimiques

**Pour tous les articles du lot n° 5 : Pointures 36 à 48**

**LOT 6 - E.P.I.****CASQUE DE CHANTIER :**

- Norme EN 397 440 VAC
- Calotte en ABS ou polyéthylène, résistance aux chocs et résistance thermique
- Protection latérale contre l'écrasement
- Gouttière intégrée pour le travail en extérieur
- Jugulaire
- Harnais réglable à l'aide d'une molette

**CASQUE FORESTIER :**

- Norme EN 397, EN 1731, EN 352-3
- Coloris orange
- Calotte en ABS tout confort avec sangles textiles
- Harnais réglable à l'aide d'une molette
- Coquille anti-bruit avec étanchéité acoustique, confort SNR 28 db
- Protège nuque en PVC orange fluo
- Ecran grillagé et porte écran de 20cm

**CASQUETTE ANTI-CHOC :**

- Norme EN 812 A1
- Version monocolore
- Tissus légers en microfibre pour réduire l'humidité

**LUNETTES MASQUE :**

- Norme EN 166, EN 170
- Système de ventilation indirecte pour répartir au mieux le flux d'air
- Bandeau élastique réglable, large et confortable
- Confortable

---

**LUNETTES A BRANCHES :**

- Norme EN 166, EN 167, EN 168, EN 170
- Micro écran au design classique avec coques latérales et protections sous orbitales intégrées
- Branches ajustables en longueur

**CASQUE ANTIBRUIT :**

- Norme EN 352-1, EN 352-3
- Valeur SNR 30dB
- Bandeau interne ventilé
- Confortable au -dessus de la tête

**BOUCHONS D'OREILLES :**

- Norme EN352-2 SNR 36dB
- Mousse polyuréthane à expansion lente
- Protection et confort optimal

**GANTS MONTEUR :**

- Pictogramme 2142
- Cuir toute fleur de bovin de qualité supérieure
- Poignets bords côtes élastique
- Boutonnière

**GANTS DE MANUTENTION FINE :**

- Pictogramme 4121
- Gant 100% polyester sans coutures
- Enduction polyuréthane sur paume et bout des doigts antidérapante
- Poignets élastiques
- Norme EN 388

**GANTS DE MANUTENTION LOURDE - Modèle 1**

- Pictogramme 4132
- Gant tricoté sans couture
- Enduit grip et proof nitrile
- Enduction paume sablée, dos aéré
- Norme EN 388

**GANTS DE MANUTENTION MOYENNE**

- Pictogramme 4121
- Tricot microfibre enduit mousse de nitrile sur paume et doigts
- Manchette allongée
- Confort durable et adhérence optimale
- Transport, logistique, construction
- Norme EN 388

**GANTS ANTI-FROID :**

- Pictogramme 2242
- Double couche
- Support extérieur tricoté polyamide
- Enduction souple avec propriété déparlant

- 
- Revêtement permettant de conserver souplesse et dextérité jusqu'à une température de -50°
  - Norme EN 388 - EN 511

**GANTS PVC :**

- Coloris Bordeaux
- Pictogramme 4121-AKL
- PVC enduit étanche aux liquides
- Traitement anti -bactérien
- Longueur 40
- Norme EN 374-3

<b>Pour tous les gants du Lot n° 6 : Tailles 6 à 11</b>
---

## ARTICLE 12 - JUGEMENT DES OFFRES

### Principe de l'analyse :

Le jugement des offres se fera en deux phases suivant la méthode énoncée ci-dessous :

#### Première phase :

- Sélection de trois candidats maximums pour chacun des lots. Les trois candidats ayant obtenus les meilleurs résultats à l'analyse de la première phase seront retenus pour la 2<sup>ème</sup> phase.

#### Deuxième phase :

- Les trois candidats sélectionnés devront remettre des échantillons dont la liste leur sera communiquée (suivant l'article 11 paragraphe « Echantillons » du présent CCP) Ces échantillons seront analysés.

La commission classera les offres en fonction des résultats obtenus (et retiendra l'offre présentant le meilleur résultat).

**Le critère de choix retenu sera l'offre « économiquement la plus avantageuse ».**

### Elimination des candidats :

Pour chaque lot, lors de l'ouverture de l'enveloppe, les conditions d'élimination seront examinées conformément à l'article L 2141.1 à L 2141.11 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018.

De même, seront éliminés :

- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des pièces contractuelles et obligatoires mentionnées au présent CCP,
- Les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé (toutes les lignes du bordereau des prix doivent être renseignées).
- Les candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.

Les critères de chacune des phases sont énoncés ci-après.

## **12.A - 1<sup>ère</sup> PHASE DE L'ANALYSE : SELECTION DE TROIS CANDIDATS**

Sélection de trois candidats par lot sur les critères suivants :

### ❖ **LOT N° 1 : VETEMENTS HAUTE VISIBILITE**

- ✓ Prix : 40 %
- ✓ Valeur technique : 50 %
  - Analyse de la Haute visibilité
  - Analyse de fiches techniques en relation avec le cahier des charges
- ✓ Délais de livraison et de réassort : 10 %

### ❖ **LOTS N° 2, 3 : VETEMENTS DE TRAVAIL ET DE CUISINE**

- ✓ Prix : 40 %
- ✓ Valeur technique : 50 %
  - Analyse de fiches techniques en relation avec le cahier des charges
- ✓ Délais de livraison et de réassort : 10 %

### ❖ **LOTS N° 4 et 5 : CHAUSSURES DE SECURITES, BOTTES ET CHAUSSURES ALIMENTAIRES**

- ✓ Prix : 40 %
- ✓ Valeur technique : 50 %
  - Analyse technique en relation avec la réglementation
  - Analyse de fiches techniques en relation avec le cahier des charges
- ✓ Délais de livraison et de réassort : 10 %

### ❖ **LOT N° 6 : E.P.I.**

- ✓ Prix : 40 %
- ✓ Valeur technique : 50 %
  - Analyse technique en relation avec la réglementation
  - Analyse de fiches techniques en relation avec le cahier des charges
- ✓ Délais de livraison et de réassort : 10 %

## **12.B – 2<sup>ème</sup> PHASE D'ANALYSE**

(Concerne uniquement les trois candidats sélectionnés par lot à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase)

### ❖ **LOT N° 1 : VETEMENTS HAUTE VISIBILITE**

Analyse des échantillons :

- ✓ Conformité de la qualité des tissus par rapport aux critères de la première phase d'analyse : 50 %
- ✓ Présentation générale du vêtement (confort, chaleur, esthétique) : 20 %

- 
- ✓ Analyse de l'imperméabilité : 20 %
  - ✓ Respect des couleurs souhaitées (visibilité) : 10 %

❖ **LOTS N° 2, 3 : VETEMENTS DE TRAVAIL ET DE CUISINE**

Analyse des échantillons :

- ✓ Conformité de la qualité des tissus par rapport aux critères de la première phase d'analyse : 50 %
- ✓ Présentation générale du vêtement (coupe, confort, chaleur, esthétique) : 30 %
- ✓ Caractère innovant et fonctionnel : 20 %

❖ **LOTS N° 4 et 5 : CHAUSSURES DE SECURITES, BOTTES ET CHAUSSURES ALIMENTAIRES**

Analyse des échantillons :

- ✓ Confort, souplesse : 30 %
- ✓ Protection (coquille, semelle ...) : 30 %
- ✓ Semelle intérieure (anti transpirant), semelle extérieure : 20 %
- ✓ Imperméabilité, étanchéité : 20 %

❖ **LOT N° 6 : E.P.I.**

Analyse des échantillons :

- ✓ Caractère innovant, respect du pictogramme, performances en matière de protection individuelle : 50 %
- ✓ Dextérité, maniabilité, facilité d'utilisation, confort : 50 %

**ARTICLE 13 - MODALITES D'OBTENTION ET DE REMISE DU DOSSIER DE CONSULTATION**

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à tout candidat qui en fera la demande :

- Sur le site de l'ADM 76 : <https://marchespublics.adm76.com>
- Sur le site de la ville de Maromme [www.ville-maromme.fr](http://www.ville-maromme.fr) (onglet Mairie - rubrique Marchés publics)

Afin de pouvoir télécharger et lire les documents mis à disposition par la personne publique, les soumissionnaires devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants : Rtf, Doc, .Xls, .Pdf

**Présentation des offres dématérialisées :**

Conformément aux articles L 2132-2 , R 2132-1 à R 2132-3, R 2132-7 à R 2132-11 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018, les candidatures et les offres du présent marché seront remises

exclusivement par voie électronique sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com>

De même, toutes les communications et échanges d'information se feront par voie électronique, sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com>

**Toute offre remise sous format papier sera considérée comme irrégulière et non susceptible de régularisation.**

Les offres doivent être transmises avant la date et l'heure suivante :

**Vendredi 12 novembre 2021 à 16 h 00**

Les dossiers qui seraient transmis après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

**Copie de sauvegarde** (Arrêté du 14/12/2009) :

Afin de pallier tout dysfonctionnement ou anomalie de transmission informatique, l'Opérateur économique est tenu, parallèlement à l'envoi électronique, de faire parvenir à la Mairie de Maromme, dans le même délai imparti, une copie de sauvegarde soit sur un support électronique (CD-Rom, DVD-Rom, clé USB...), soit sur un support papier.

Cette copie doit être transmise sous pli fermé par voie postale ou par dépôt, portant la mention « *copie de sauvegarde* », avec le nom de l'Opérateur économique candidat et l'identification de la procédure afin que le Pouvoir adjudicateur puisse identifier la copie.

**Aucune réclamation ne pourra être faite par l'opérateur économique si celui-ci ne respecte pas la procédure définie ci-dessus. Dans le cas où la procédure de dématérialisation ne serait pas accompagnée d'une "copie de sauvegarde", l'Opérateur économique sera seul responsable des éventuels dysfonctionnements, quels qu'ils soient. Aucune réclamation ne pourra alors être formulée.**

#### **ARTICLE 14 - PIECES A TRANSMETTRE**

Les candidats devront fournir un dossier complet contenant les documents ci-après énumérés.

**NB : Le candidat peut se référer aux imprimés DC1, DC2, téléchargeables gratuitement.**

Pièces contractuelles :

- L'Acte d'Engagement du (des) lot(s) concerné(s) entièrement complété(s), paraphé(s) et signé(s).
- Le présent C.C.P. (commun à tous les lots) paraphé, signé.

Pièces obligatoires :

- DUME **ou** (suivant articles R 2143-3 à R2143-10 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26/11/2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/ 2018)
  - Formulaires DC1 et DC2 complétés
  - Les déclarations et attestations sur l'honneur, Attestations URSSAF
  - Attestations fiscales et sociales

- 
- Extrait K bis
  - Attestation d'assurance en cours de validité.
  - Un mémoire technique complet et détaillé (fiches techniques de chacun des articles rédigées en français, mode d'exécution de la prestation, moyens humains, présentation de l'entreprise .....)
  - Nuancier tissus et couleurs (sauf pour le lot n° 6)

Autres documents demandés :

- Un R.I.B ou R.I.P.
- Un dossier de références relatives à la capacité professionnelle :  
Une liste de références des prestations, durée similaire, récente, chiffrée et datée des 3 dernières années (sauf pour les entreprises nouvellement créées).

**Renseignements complémentaires**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats devront exprimer leur demande par écrit (mail). Ils pourront s'adresser à :

- Pour des renseignements d'ordre administratifs : **Service des Affaires Générales et Juridiques – Secteur Commande publique**  
Tél. : 02 32 82 22 23  
E - Mail : [affaires.juridiques@ville-maromme.fr](mailto:affaires.juridiques@ville-maromme.fr)
- Pour des renseignements d'ordre techniques :  
**M. VARNEVILLE :**  
Tél. : 02 32 82 22 00 - 06 32 63 11 20  
E - Mail : [magasin@ville-maromme.fr](mailto:magasin@ville-maromme.fr)

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises 4 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

**LANGUE UTILISEE** : Les offres seront rédigées en français.

**UNITE MONETAIRE** : Le marché sera conclu en Euro.

**Visa de l'Opérateur Economique.**  
(après avoir paraphé toutes les pages)